

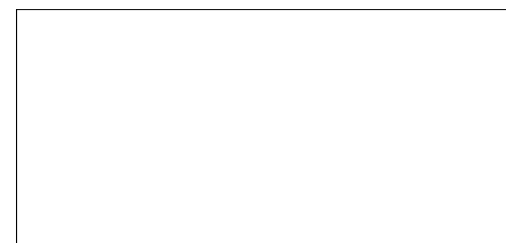
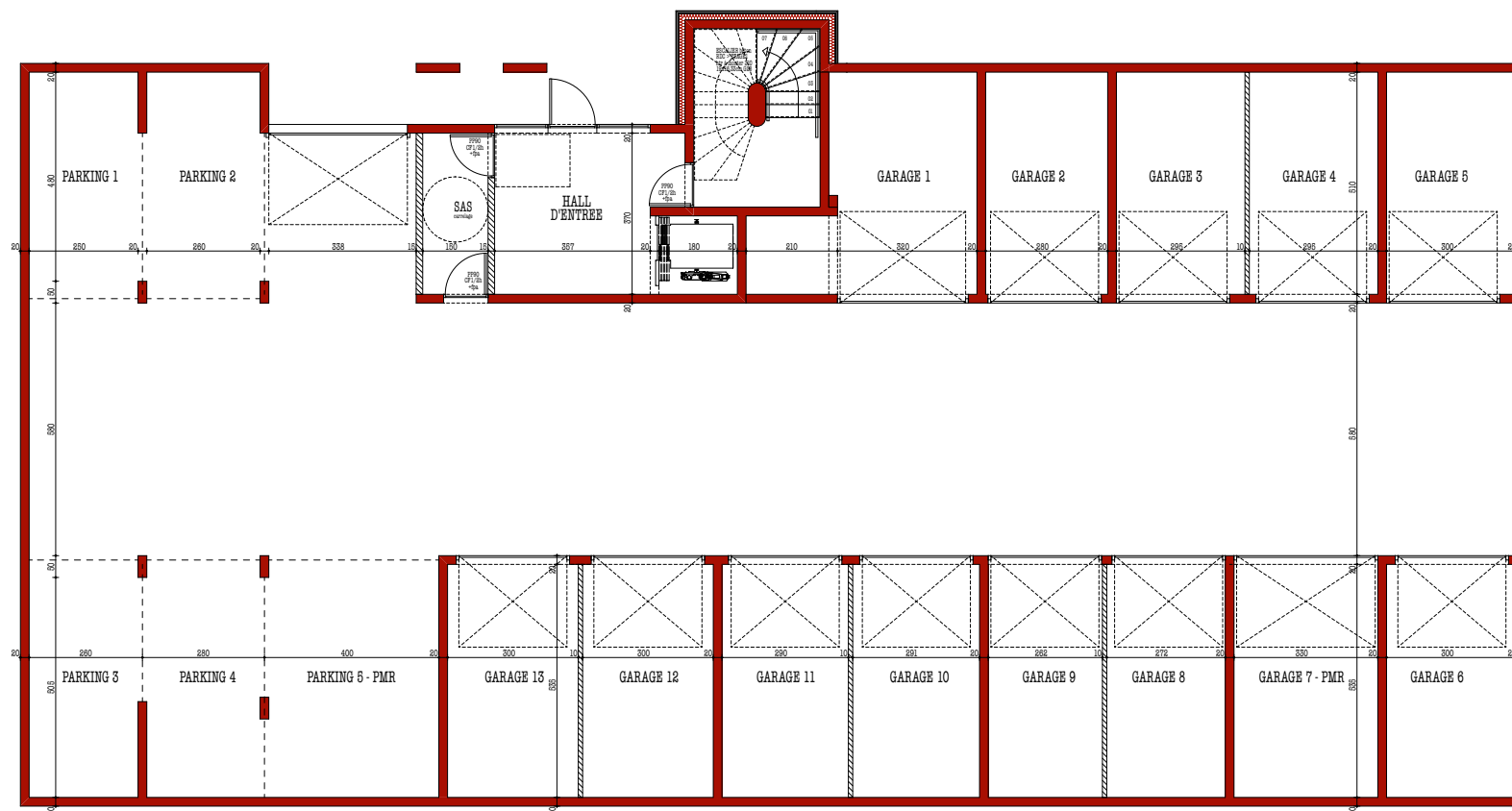


16 AVENUE JEAN FAURE  
42480 LA FOUILLOUSE  
Tél: 04 77 59 59 59  
promotion@appart-patrimoine.fr

# PAUL STATION

Rue Marc Seguin

Saint-CHAMOND



NIVEAU	N° LOT	TYPE
0		PARKINGS GARAGES

## TABLEAU DES SURFACES

PARKING 01	13,35 m <sup>2</sup>
PARKING 02	14,20 m <sup>2</sup>
PARKING 03	13,90 m <sup>2</sup>
PARKING 04	14,90 m <sup>2</sup>
PARKING 05	21,70 m <sup>2</sup>

GARAGE 01	20,65 m <sup>2</sup>
GARAGE 02	14,30 m <sup>2</sup>
GARAGE 03	15,05 m <sup>2</sup>
GARAGE 04	15,05 m <sup>2</sup>
GARAGE 05	15,30 m <sup>2</sup>
GARAGE 06	16,05 m <sup>2</sup>
GARAGE 07	17,65 m <sup>2</sup>
GARAGE 08	14,55 m <sup>2</sup>
GARAGE 09	14,00 m <sup>2</sup>
GARAGE 10	15,55 m <sup>2</sup>
GARAGE 11	15,50 m <sup>2</sup>
GARAGE 12	16,05 m <sup>2</sup>
GARAGE 13	16,05 m <sup>2</sup>

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de la réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, soffites, encoffrements, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne pourront fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes (tant au niveau d'une pièce que de la longueur totale) ou de surface entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation. A la livraison, le terrain pourra présenter des différences de niveau dues à la topographie naturelle du lieu, au calage des voiries et aux contraintes techniques liées à la construction.

Date : 15 septembre 2021 / 1

ATELIER D'ARCHITECTURE P2A  
Norbert Peyret Architecte dplg  
9 rue de la Télématique 42000 Saint Etienne  
Tél: 04 77 74 29 76  
Mail: agencep2a@p2a-architecture.com

